

L'INTERNAT : S'ÉPANOUIR ET DEVENIR ADULTE

"L'internat est un lieu d'apprentissage de la vie en collectivité et de la citoyenneté."

"Chaque apprenant doit veiller à ce qu'il soit un cadre de vie accueillant et reposant pour lui-même et pour tous, un lieu où l'intimité et la personnalité de chacun soient reconnues et respectées."

"Le règlement d'internat contribue à l'instauration d'un climat de confiance et de coopération."

"Toute attitude incompatible avec la vie en collectivité, tout manquement aux règles de respect réciproque, de même que tout acte de violence, physique ou morale, seront sévèrement sanctionnés."

ÊTRE ACCUEILLI.E ET ÊTRE ACCOMPAGNÉ.E

- ✓ COMPRENDRE LE FONCTIONNEMENT
- ✓ TROUVER ET PRENDRE SA PLACE
- ✓ RESPECTER LES CONSIGNES EN CONFIANCE

RESPECT ET TOLÉRANCE

- ✓ DISCRÉTION ET CALME
- ✓ RESPECT DU TRAVAIL ET DU SOMMEIL D'AUTRUI
- ✓ ALIMENTATION, HYGIÈNE DE VIE, ET PROPRETÉ DES CHAMBRES

ÊTRE RESPONSABLE DE SES ACTES

- ✓ PRÉVENIR ET ACCOMPAGNER LA RÉPONSE DISCIPLINAIRE
- ✓ OBJECTIF ZÉRO DÉGRADATION
- ✓ PLAN DE PRÉVENTION DES CONDUITES À RISQUES ET ADDICTIVES
- ✓ UTILISATION RAISONNÉE DES ÉCRANS

- Le silence s'impose dès 22h30 jusqu'au réveil
- Les douches ne sont pas autorisées avant 6h45 ni après 22h30
- Tenues correctes et décentes exigées (pas de torse nu)
- Bottes, chaussures de sport, de sécurité, animaux sont interdits
- Les personnes étrangères à l'établissement (même anciens élèves) ne peuvent circuler ni être accueillies à l'internat.





HORAIRES INTERNATS ÉTUDIANTS BAT.C

**AUCUN RETOUR À L'INTERNAT N'EST POSSIBLE
SUR LES HEURES DE FERMETURE**

DIMANCHE Arrivée possible de 20h à 22h

LUNDI Fermeture 9h30 - 11h
 Fermeture 13h30 -16h30

MARDI Fermeture 9h15 - 11h

JEUDI Fermeture 13h30 -16h30

VENDREDI Fermeture 8h - 11h
 Fermeture définitive 17h

7h -7h45 : passage au self pour le petit déjeuner.

18h15-19h15 : passage au self pour le diner.

Toute absence à l'internat doit être signalée par écrit avant 18h30.

**Mixité autorisée jusqu'à 22h15 avec vigilance sur les temps de douches
afin de respecter l'intimité de chacun.e.**

Pointage obligatoire à 22h30 à l'internat

Mise à disposition d'une feuille d'émargement

Bat C : au niveau de chaque étage -

Extension/Rotation : au niveau du palier de l'escalier

Appart B3 / B4 : sur les portes